

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 14/04/2026 - 11044 - 2022 B 01579 - 911 921 500 - 79
ANGLETERRE

2026 5011044

Désignation de l'entreprise		SASU 79 ANGLETERRE										Néant ☐ *																																																							
Adresse de l'entreprise		14 RUE PATOU 59800 LILLE																																																																	
SIREN		9	1	1	9	2	1	5	0	0	Durée de l'exercice en nombre de mois *		1	2	Durée de l'exercice précédent *		1	2																																																	
<table border="1"> <tr> <th colspan="10">ACTIF</th> <th colspan="2">Exercice N clos le</th> </tr> <tr> <th colspan="10"></th> <th colspan="2">31 11 21 21 01 21 51</th> </tr> <tr> <th colspan="10"></th> <th>Brut</th> <th>Amortissements-Provisions</th> <th>Net</th> </tr> <tr> <th colspan="10"></th> <th>1</th> <th>2</th> <th>3</th> </tr> </table>																		ACTIF										Exercice N clos le												31 11 21 21 01 21 51												Brut	Amortissements-Provisions	Net											1	2	3
ACTIF										Exercice N clos le																																																									
										31 11 21 21 01 21 51																																																									
										Brut	Amortissements-Provisions	Net																																																							
										1	2	3																																																							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																																																														
		Autres *	014		016																																																														
	Immobilisations corporelles *		028	42092	030						42092																																																								
	Immobilisations financières * (1)		040		042																																																														
	Total I (5)		044	42092	048						42092																																																								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																																																														
		Marchandises *	060		062																																																														
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																																																														
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070																																																														
		Autres * (3)	072	2022	074						2022																																																								
	Charges constatées d'avance *		092		094																																																														
	Valeurs mobilières de placement		080		082																																																														
	Disponibilités		084	6724	086						6724																																																								
	Total II		096	8746	098						8746																																																								
Total général (I+II)		110	50838	112						50838																																																									
<table border="1"> <tr> <th colspan="10">PASSIF</th> <th colspan="2">Exercice N</th> <th>NET</th> </tr> <tr> <th colspan="10"></th> <th>1</th> <th></th> </tr> </table>																		PASSIF										Exercice N		NET											1																										
PASSIF										Exercice N		NET																																																							
										1																																																									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120								1000																																																								
	Écarts de réévaluation		124																																																																
	Réserve légale		126																																																																
	Réserves réglementées *		130																																																																
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131																																																																
	Report à nouveau		134								-6129																																																								
	Résultat de l'exercice		136								-11626																																																								
	Subventions d'investissement		137																																																																
	Provisions réglementées		140																																																																
	Total I		142								-16756																																																								
Provisions pour risques et charges		154																																																																	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156																																																																
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																																																																
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166								202																																																								
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA :)		169																																																																
	Comptes courants d'associés		173								67393																																																								
	Autres dettes		175																																																																
	Produits constatés d'avance		174																																																																
Total III		176								67595																																																									
Total général (I + II + III)		180								50838																																																									
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																																																												
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			5250																																																									
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																												

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise SASU 79 ANGLETERRE

Néant ☐ *

Exercice N clos le

A – RÉSULTAT COMPTABLE

3 1 1 2 2 0 2 5

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	
	Production vendue { Biens dont export et livraisons intracommunautaires Services *		215		214	
			217		218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	
	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier - immobilier)				242	8 775
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *	243			244	
	Rémunérations du personnel *				250	
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant	380			252	
	Dotations aux amortissements *				254	
					255	
	Dotations aux dépréciations				256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260				262	
	Total des charges d'exploitation (II)				264	8 775
	1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	- 8 775
	Produits financiers (III)	280				
	Charges financières (V)				294	2 851
	Produits exceptionnels (IV)				290	
	Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347 } dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348				300	
	Impôt sur les bénéfices (VII)				306	
	2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	- 11 626
	B – RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312		314	11 626
REINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles *		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)		324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC 248		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)			251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986	ZFU -TE (44 octies A) 987			342	
	ZRD (44 terdecies) 127	JEI (44 sexies A) 989				
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies) 991	ZRR (44 quinquies) 138				
	ZFANG (44 quaterdecies) 345	France Ruralités Revitalisation (art.44 quinquies A) 181				
	BUD (44 sexdecies) 992	Investissements et souscriptions outre-mer 344				
		ZDP (44 septdecies) 993				
	Créance due au titre du report en arrière du déficit	346			350	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648				
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641				
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352		354	11 626
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement) *		356			
	Déficits antérieurs reportables * 43 99	dont imputés sur le résultat :			360	
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370		372	11 626

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial	400		402		404		406				
		Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	3 684 2	472	5 250	474		476	4 209 2				
	Immobilisations financières	480		482		484		486					
TOTAL		490	3 684 2	492	5 250	494		496	4 209 2				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
Voir détail en annexe											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ①)			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

(1) Ces plus-values sont impossibles au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Immatriculations	Libellé	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values		
						Court terme *	Long terme	
							19 %	15 % ou 12,8 %
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
	TOTAL							
		578	580	582	584	586	581	587
								589

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SID

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGL. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : SASU 79 ANGLETERRE

31122025

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Autres im. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	4399
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	4399
Déficits de l'exercice	860	11626
Total des déficits restant à reporter	870	16025

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives en application du I de l'art. 154 bis dont Madelin	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Montant de la TVA collectée				374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378 1284
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398
Montant de l'invest. reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social	690	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social	691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692	
Revenu brut social (si le montant est positif)	693	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Annexe 2033-D

cadre C

Désignation de l'entreprise : SASU 79 ANGLETERRE

Exercice N clos le : 31122025

NATURE		DOTATIONS	REPRISES
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		
	Provisions pour garanties données aux clients		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		
	Provisions pour amendes et pénalités		
	Provisions pour pertes de change		
	Provisions pour pensions		
	Provisions pour impôts		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
	Provisions pour gros entretien, grandes révisions		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés		
	Autres provisions		
	TOTAL		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations incorporelles		
	Sur immobilisations corporelles		
	Sur immobilisations financières		
	Sur stocks et en-cours		
	Sur comptes clients		
	Autres provisions pour dépréciation		
	TOTAL		

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES

Annexe 2033-B

Cadre B

RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS	
TOTAL 330		TOTAL 350	

79 ANGLETERRE

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros

Siège social : 14 rue Patou

59800 LILLE

911 921 500 RCS LILLE METROPOLE

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 8 AVRIL 2026**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique, sur proposition de la Présidente de la Société, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à -11 626,70 euros en totalité au compte « report à nouveau ».

L'Associée Unique prend acte qu'aucune distribution antérieure de dividendes n'est intervenue depuis la constitution.

Certifié conforme
La Présidente

